

## Société : Dissolution

**Avant toute démarche, il convient de vérifier quel est le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) compétent pour l'activité envisagée et sa commune d'implantation.**

La transmission d'un dossier complet est la garantie d'un traitement rapide de votre formalité. Pour toute formalité effectuée par un intermédiaire, joindre un pouvoir signé en original (voir modèle).

**Les étapes de la constitution de votre dossier :**

- **Vous souhaitez réaliser votre formalité de façon dématérialisée**, connectez-vous sur le site de notre partenaire <https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/formalites.html>
- **Vous pouvez également préparer seul votre dossier et l'adresser par courrier à votre CFE compétent** . Pour cela :

**Etape 1 : Remplir la dernière version en vigueur de l'imprimé de déclaration**

- L'imprimé M2 cerfa n°11682\*
  - o A compléter en version papier à partir du site : [www.service-public-pro.fr](http://www.service-public-pro.fr) , saisir le numéro du cerfa dans la zone de recherche pour le télécharger puis l'imprimer.

Il est nécessaire d'éditer votre déclaration en 2 exemplaires, de la signer et de nous la retourner par courrier, accompagnée des pièces justificatives ci-dessous énumérées.

Merci de nous indiquer votre email sur le formulaire pour recevoir votre récépissé de dossier.

**Etape 2 : Réunir les pièces justificatives**

- **Pour la personne morale**
  - 1 exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
  - Attestation de parution dans un journal d'annonces légales (ou copie de celui-ci pour les Société en Nom Collectif).
- **Pour le liquidateur (s'il n'est pas l'ancien représentant légal)**
  - o *Dans tous les cas* : Attestation sur l'honneur de non condamnation pénale avec déclaration de filiation (voir modèle).
  - o *Français ou Ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen (EEE), ou d'un Etat bénéficiant d'accords particuliers* :
    - Copie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport en cours de validité (à défaut un extrait de l'acte de naissance).
  - o *Etranger résidant en France* :
    - Copie du titre ou du récépissé du titre de séjour à jour et en cours de validité autorisant l'exercice d'une activité commerciale, industrielle ou artisanale ;  
Ou
    - Copie de la carte de séjour portant la mention vie privée et familiale ou compétence et talents ;  
Ou
    - Copie de la carte de résident.
  - o *Ressortissants algériens résidant en France* : Copie de la carte de résident.
  - o *Etranger ne résidant pas en France* :
    - Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.

**Attention :**

**CCI Nantes St-Nazaire**

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - M. [info.clients@NantesStNazaire.cci.fr](mailto:info.clients@NantesStNazaire.cci.fr)

[nantesstnazaire.cci.fr](http://nantesstnazaire.cci.fr)



*Les actes de sociétés doivent être produits sous forme d'originaux ou de copies certifiées conformes à l'original.*

*L'ensemble des pièces justificatives doit être produit sous forme d'original sauf si le terme "copie" est précisé.*

### **Coût de la formalité**

**CCI : 70 euros** à l'ordre de la Chambre de Commerce et d'Industrie

### **Greffe :**

- EURL (dont l'associé unique, personne physique, assure la gérance), SASU (dont l'actionnaire unique, personne physique, assure la direction) : **79.38 euros** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.
- *Autres formes de sociétés* : **195.38 euros** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

**Etape 3 : Envoyer votre dossier par courrier auprès du CFE compétent** (défini en fonction de votre activité et de votre lieu d'implantation)

### **Contact(s) :**

- Impôts - Service fiscaux de Loire-Atlantique Centre Administratif Cambronne Service Impôts des Entreprises  
**Adresse** : 40 rue du 65ème Régiment d'Infanterie 44000 Nantes  
**Telephone** : 02 51 12 80 80  
**Fax** : 02 40 37 01 00  
**Site Web** : <http://www.impots.gouv.fr>  
**Autres informations** : Impôts Service - accueil Information 0 820 32 42 52